



## Avis public de radiodiffusion CRTC 2007-59

Ottawa, le 5 juin 2007

*Le Conseil a été saisi des demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le **10 juillet 2007**.*

[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion]

- | Article | Requérante et endroit   |
|---------|---|
| 1.      | <b>TEN Broadcasting Inc.</b><br>L'ensemble du Canada<br>Nos de demandes 2007-0708-6,<br>2007-0709-4   |
| 2.      | <b>Cogeco Câble Canada inc.</b><br>Leamington (Ontario)<br>No de demande 2007-0642-6  |
| 3.      | <b>CKMW Radio Ltd.</b><br>Brampton (Ontario)<br>No de demande 2007-0718-5   |
| 4.      | <b>Jim Pattison Broadcast Group Ltd. (l'associé commandité) et Jim Pattison Industries Ltd. (l'associé commanditaire), faisant affaires sous le nom de Jim Pattison Broadcast Group Limited Partnership</b><br>Rocky Mountain House et Nordegg (Alberta)<br>No de demande 2007-0275-5   |
| 5.      | <b>B.C.I.T. Radio Society</b><br>Burnaby (British Columbia)<br>Application No. 2007-0641-8  |
| 6.      | <b>Shaw Communications Inc. au nom de Shaw Cablesystems Limited, de Shaw Cablesystems (SBC) Ltd., de Shaw Cablesystems (SMB) Limited, de Shaw Cablesystems (SSK) Limited, de Prairie Co-Ax T.V. Limited et de Videon Cablesystems Inc.</b><br>Diverses localités en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan<br>No de demande 2007-0664-0 |

1. **L'ensemble du Canada**  
**Nos de demandes 2007-0708-6, 2007-0709-4**

Demandes présentées par **TEN Broadcasting Inc.** en vue de modifier les licences des entreprises nationales de programmation d'émissions spécialisées de catégorie 2 appelées Hustler Channel et Red Light District TV (auparavant connue sous le nom X Channel).

La titulaire propose de modifier la condition de licence (b) en ajoutant la catégorie 7(a) Séries dramatiques en cours à sa liste de catégories d'émissions autorisées.

La titulaire a indiqué que la programmation de la catégorie 7(a) sera de la programmation adulte et n'entrera pas directement en compétition avec des séries en cours diffusées par d'autres services.

*Adresse de la titulaire:*

2211, promenade Thurston  
 Ottawa (Ontario)  
 K1G 6C9  
 Télécopieur: 613-737-0377  
 Courriel: [stu@5d.com](mailto:stu@5d.com)

*Examen des demandes :*

À l'adresse de la titulaire

2. **Leamington (Ontario)**  
**No de demande 2007-0642-6**

Demande présentée par **Cogeco Câble Canada inc.** en vue de modifier la licence de son entreprise de distribution de radiodiffusion par câble de classe 1 desservant Leamington (Ontario).

La titulaire précise que cette modification s'applique à sa licence actuelle de classe 1 ainsi qu'à sa licence régionale de classe 1 entreprise (desservant Leamington seulement) de classe 1 proposée dans la demande 2006-0115-3, advenant l'approbation du Conseil.

La titulaire demande d'être relevée, par condition de licence, de l'obligation que lui fait l'article 17 du *Règlement sur la distribution de radiodiffusion* en ce qui a trait à la distribution prioritaire du signal de CFTV.

La titulaire propose de distribuer la station de télévision communautaire CFTV (connue sous le nom de CFTV34) de Southshore Broadcasting Inc. (Southshore) au canal 79, dans le cadre de son service numérique de base.

La titulaire déclare qu'en raison des contraintes de capacité analogique liées au système de Leamington et compte tenu du consentement de Southshore pour une distribution en mode numérique, il ne serait pas dans l'intérêt public d'exiger que CFTV soit distribuée sur la bande de base analogique.

*Adresse de la titulaire :*

5, Place Ville-Marie  
Bureau 915  
Montréal (Québec)  
H3B 2G2  
Télécopieur : 514-874-0776  
Courriel : [licence@cogeco.com](mailto:licence@cogeco.com)

*Examen de la demande :*

Chambre de commerce de Leamington  
21, rue Talbot Est  
Leamington (Ontario)

3. **Brampton (Ontario)**  
**No de demande 2007-0718-5**

Demande présentée par **CKMW Radio Ltd.** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio commerciale ethnique CIAO Brampton qui expire le 31 août 2007.

Il appert au Conseil qu'il pourrait y avoir eu manquement par la titulaire en ce qui concerne ses engagements annuels relatifs au développement des talents canadiens pour l'année 2001.

*Adresse de la titulaire :*

5302, rue Dundas Ouest  
Toronto (Ontario)  
M9B 1B2  
Télécopieur : 416-213-1035  
Courriel : [carmela@z1035.com](mailto:carmela@z1035.com)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire

4. **Rocky Mountain House et Nordegg (Alberta)**  
**No de demande 2007-0275-5**

Demande présentée par **Jim Pattison Broadcast Group Ltd. (l'associé commandité) et Jim Pattison Industries Ltd. (l'associé commanditaire), faisant affaires sous le nom de Jim Pattison Broadcast Group Limited Partnership** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio commerciale CHBW-FM Rocky Mountain House et son émetteur CHBW-FM Nordegg, qui expire le 31 août 2007.

Il appert au Conseil qu'il pourrait y avoir eu manquement par la titulaire en ce qui concerne ses

engagements annuels relatifs au développement des talents canadiens pour les années 2001 et 2002.

*Adresse de la titulaire :*

Jim Pattison Broadcast Group Limited Partnership  
460, Terrace Pemberton  
Kamloops (Colombie-Britannique)  
V2C 1T5  
Télécopieur : 250-374-0445  
Courriel : [rarnish@cfjctv.com](mailto:rarnish@cfjctv.com)

*Examen de la demande :*

5164-52 Avenue  
Drayton Valley (Alberta)

Nordegg Lodge Store  
1, rue Stuart  
Nordegg (Alberta)

5. **Burnaby (Colombie-Britannique)**  
**No de demande 2007-0641-8**

Demande présentée par **B.C.I.T. Radio Society** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio campus actuelle à courant porteur CFML Burnaby qui expire le 31 août 2007.

*Adresse de la titulaire :*

3700, avenue Willingdon  
Burnaby (Colombie-Britannique)  
V5G 3H2  
Télécopieur : 604-454-0156  
Courriel : kevin\_ribble@bcit.ca

*Examen de la demande :*

Centre de diffusion  
Édifice SE-10  
4700, avenue Willingdon  
Burnaby (Colombie-Britannique)

6. **Diverses localités en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan**

**No de demande 2007-0664-0**

Demande présentée par **Shaw Communications Inc. au nom de Shaw Cablesystems Limited, de Shaw Cablesystems (SBC) Ltd., de Shaw Cablesystems (SMB) Limited, de Shaw Cablesystems (SSK) Limited, de Prairie Co-Ax T.V. Limited et de Videon Cablesystems Inc.**, (collectivement, Shaw) en vue de modifier les licences de ses entreprises de distribution de radiodiffusion de classes 1, 2 et 3 desservant différentes localités en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Saskatchewan.

La titulaire propose de modifier les licences susmentionnées afin d'y ajouter la condition de licence suivante :

La titulaire est autorisée à distribuer, à son gré, à son volet numérique, le service de programmation sonore de toute entreprise autorisée de radio par satellite par abonnement. La distribution des signaux de radio par satellite par abonnement est assujettie aux dispositions suivantes :

(i) Aux fins de satisfaire à l'obligation de la prépondérance énoncée au paragraphe 6(2) du *Règlement sur la distribution de radiodiffusion* (le Règlement), et sous réserve de l'exception mentionnée à l'alinéa (ii), la titulaire ne peut pas tenir en compte des signaux des entreprises de programmation de radio traditionnelle, à moins que l'abonné ne reçoive déjà 40 canaux d'une ou de plusieurs entreprises autorisées de programmation sonore payante;

(ii) Aux fins de satisfaire à l'obligation de la prépondérance énoncée au paragraphe 6(2) du Règlement, la titulaire peut tenir en compte des signaux des entreprises de programmation de radio traditionnelle dont la distribution est rendue obligatoire en vertu de l'article 22 du règlement; et

(iii) Les canaux produits au Canada et offerts par l'entreprise de radio par satellite par abonnement sont considérés comme des « services de programmation canadiens » aux fins du paragraphe 6(2) du Règlement.

*Adresse de la titulaire :*

400, avenue Laurier O  
#330  
Ottawa (Ontario)  
K1R 7X6  
Télécopieur : 613-234-2997  
Courriel : [michael.ferras@sjrb.ca](mailto:michael.ferras@sjrb.ca)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire, et

900-1067, rue West Cordova  
Vancouver (Colombie-Britannique)

630-3rd Avenue SO  
Calgary (Alberta)

2326, avenue Hanselman  
Saskatoon (Saskatchewan)

22, boul. Scurfield  
Winnipeg (Manitoba)

## **Participation du public**

### **Date limite d'interventions/d'observations**

**10 juillet 2007**

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

**en remplissant le**

**[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)**

ou

**par la poste à l'adresse**

**CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2**

ou

**par télécopieur au numéro**

**819-994-0218**

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être

difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention **\*\*\*Fin du document\*\*\*** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

### **Avis important**

Veillez noter que tous les renseignements que vous fournissez dans le contexte de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca) seront versés à un dossier public et seront affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que votre nom, votre adresse courriel, votre adresse postale, vos numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel que vous fournissez.

Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.

Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront disponibles en version PDF.

Il est à noter que les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. En conséquence, une recherche généralisée de notre site Web à l'aide de notre engin de recherche ou de tout autre engin de recherche ne permettra pas d'accéder aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

### **Examen des documents**

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique

« Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

#### Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière  
1, promenade du Portage, pièce 206  
Gatineau (Québec) K1A 0N2  
Tél. : 819-997-2429  
Tél. Sans Frais : 1-877-249-2782  
ATS Sans Frais : 1-877-909-2782  
Télécopieur : 819-994-0218

#### Place Metropolitan

99, chemin Wyse, bureau 1410  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5  
Tél. : 902-426-7997  
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest

Bureau 504  
Montréal (Québec) H2Z 1G2  
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624

Toronto (Ontario) M4T 1M2  
Tél. : 416-952-9096

#### Édifice Kensington

275, avenue Portage, bureau 1810  
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3  
Tél. : 204-983-6306 – ATS : 204-983-8274  
Télécopieur : 204-983-6317

#### Édifice Cornwall Professional

2125, 11<sup>e</sup> Avenue, pièce 103  
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3  
Tél. : 306-780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520

Edmonton (Alberta) T5J 3N4  
Tél. : 780-495-3224



530-580, rue Hornby  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6  
Tél. : 604-666-2111 – ATS : 604-666-0778  
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*